

**LA CATASTROPHE AÉRIENNE
de CHAVANNES
en 1930**



*M. Jules Vallain maire de Lèves entouré de Louise Damoiseau et Paul Maillard
représentant les enfants des écoles pendant l'inauguration*

Compte Rendu de l'Inauguration du Monument en 1931

(L'Indépendant d'Eure-et-Loir du 2 Juin 1931)

Une cérémonie, à la fois émouvante et simple, a eu lieu dimanche à Chavannes à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire des six victimes de la catastrophe aérienne du 26 août 1930.

Ce jour-là — jour funeste hélas ! pour le 22^e régiment d'aviation — un Goliath de la troisième escadrille s'abattait en fin d'après-midi, au milieu d'un fracas épouvantable, dans la rue principale du hameau. Des six occupants qui avaient pris place dans le gigantesque oiseau, dont les ailes, lamentables, émergeaient d'un inextricable amoncellement de débris, les sous-lieutenants Savelli et Ehrmann, les sergents Haspe, Sirey, Merlet et Turgis avaient été tués sur le coup, victimes, comme tant d'autres, de leur foi dans les progrès de la science, victimes aussi, il faut bien le dire, d'un matériel que de tragiques et trop nombreuses expériences devaient bientôt condamner.

A ces héros modestes, à ces hommes tout jeunes encore, qui sans forfanterie accomplissaient chaque jour leur périlleux devoir, n'ignorant point les dangers qu'ils couraient, des amis sûrs, des parents affligés ont voulu apporter leur tribut d'hommages en même temps que leur souvenir reconnaissant.

Et c'est ainsi que sur l'initiative de Monsieur Jacques Granger, industriel à Evreux, camarade des victimes, un monument a été édifié, qui perpétuera la fin tragique du glorieux équipage.

Ce monument, conçu par M. Granger lui-même fut confié pour son exécution aux soins de la maison Rouard de Paris, s'élève à l'endroit même où vint s'écraser l'avion. Il est d'une élégante sobriété.

Sur une stèle de pierre, une plaque de bronze a été apposée, qui porte, en relief, au-dessous d'ailes largement déployées l'inscription : « Morts pour la France ». Plus bas, la maquette d'un Goliath, survolant la cathédrale et les hangars du 22^e avec, de chaque côté les noms des victimes.

Au cœur de la pierre ont été gravés ces mots : « Aux héros de l'air », « Honneur et gloire ». La croix de la Légion d'honneur et la médaille militaire complètent cette heureuse disposition.

La cérémonie

Après un service religieux, célébré dans l'église de Lèves, un cortège s'organisa sur la place.

Précédé des drapeaux de l'Association Fraternelle des Anciens Combattants et de l'U.N.C, il comprenait d'abord les membres de ces deux sociétés, parmi lesquels on remarquait les présidents : MM. Edouard

Gommier et Desbœufs. Les Sapeurs-Pompiers sous le commandement du lieutenant Julien formaient la haie. Suivaient les autorités : M. Vallain, Maire de Lèves, entouré de MM. Mélice, adjoint, Besnard, Chédozeau, Damoiseau, Durand, Jacquet, Moreau, Ringuenoir, Roussin et Torcheux, conseillers municipaux ; le lieutenant-colonel Delanney, commandant le 22e régiment d'aviation; un officier du 401e D.C.A., de nombreux officiers et sous-officiers du 22e, les familles des victimes aux bras chargés de fleurs, les habitants de la commune, enfin, qui avaient tenu à s'associer en grand nombre à cette émouvante manifestation.



Le cortège au carrefour de Lèves

Lentement, le cortège gravit le coteau de Chavannes. Il s'arrêta à hauteur des premières maisons du petit village, face au mausolée qu'entourait déjà une garde d'honneur du 22e, portant le fanion de la 3e escadrille.

On fit le cercle et tout aussitôt, au milieu d'un silence impressionnant, le sergent Durand procéda à « l'appel des morts ». Un autre sous-officier de la même escadrille, le sergent Duplex, répondit par le pathétique « Mort pour la France ».

A cet instant, un avion qui devait participer dans l'après-midi à la Fête Aérienne de Chartres et qui depuis quelques instants évoluait à basse

altitude au-dessus du hameau, laissa tomber trois gerbes de fleurs. Délicat hommage des aviateurs civils à leurs camarades militaires. Emportées par le vent, les gerbes furent recueillies et pieusement déposées devant la pierre évocatrice.



Dans Chavannes

Deux enfants, Louise Damoiseau et Paul Maillard, vinrent ensuite, au nom de leurs petits camarades, fleurir la stèle de gerbes uniquement constituées par des fleurs des champs et prendre l'engagement solennel d'entourer ce monument de leur tendre respect et de leurs soins les plus attentifs.